

Montréal, le 26 janvier 2021

## Assemblée générale annuelle

### Avis de convocation

À tous les membres de l'Association des entrepreneurs en maçonnerie du Québec,

Prenez avis que l'Assemblée générale annuelle des membres de l'Association des entrepreneurs en maçonnerie aura lieu le **jeudi 25 mars 2021 à compter de 16h00**. Cette assemblée aura lieu virtuellement via la plateforme Zoom (tous les détails vous seront communiqués dans l'invitation).

À cette occasion, nous aurons l'opportunité de vous présenter le rapport d'activités de la dernière année et de vous partager les orientations envisagées pour l'année 2021-2022.

Chaque année et selon les Règlements généraux de l'association, nous procédons à l'élection des certains postes d'administrateur. À cet effet, le Conseil d'administration déposera une proposition « extraordinaire » afin de maintenir une certaine stabilité au sein de sa gouvernance (vous référer au document en pièce jointe).

Vous devez confirmer votre participation en répondant au courriel en indiquant OUI ou NON (suivre les indications au bas de ce courriel) **avant le mardi 9 février 23h59**.

Le secrétaire de l'Assemblée générale,  
Michel Arcand, secrétaire de l'Association



ASSOCIATION DES  
ENTREPRENEURS EN  
MAÇONNERIE DU  
QUÉBEC

## ÉTAPE 1

Avis de convocation Assemblée générale annuelle 2021



Martin Cormier  
À Martin Cormier

Ce message comporte des boutons de vote. Veuillez cliquer ici pour voter.

Répondre Répondre à tous Transférer

ven. 2021-01-22 11:17

Cliquez



## ÉTAPE 2

Avis de convocation Assemblée générale annuelle 2021



Martin Cormier  
À Martin Cormier

Ce message comporte des boutons de vote. V



## ÉTAPE 3

Avis de convocation Assemblée générale annuelle 2021



Martin Cormier  
À Martin Cormier

Ce message comporte des boutons de vote. Veuillez cliquer ici pour voter.

